Mercredi, le 2 février 2022

Monsieur le ministre, Mesdames, Messieurs.

Je suis très heureux de vous présenter le premier accord-cadre que l'ONG Le Soleil dans la main signe aujourd'hui avec le MAEE.

Notre organisation fêtera ses 20 ans en cette fin d'année et je crois que nous pouvons être fiers de notre cheminement. Depuis 2009, l'ONG-D travaille par la voie de sa représentation nationale, ce qui a permis d'acquérir un savoir-faire et une expertise sur le territoire Burkinabè.

Pendant cette période, nous avons réalisé quelque 25 projets financés sur fonds propres et 9 projets cofinancés très variés, à savoir dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et l'assainissement, voire même le monitoring de l'orpaillage. La stratégie de l'ONG-D évolue avec l'approche accord-cadre : Nous passons d'une optique de projets successifs et indépendants à un accord-cadre inclusif orienté sur deux axes stratégiques dans les provinces du Bam et du Boulkiemdé. Ces axes sont :
· L'appui à la protection des enfants en situation de détresse ;
· L'appui à l'éducation et la formation professionnelle.

La signature de la présente convention symbolise l'aboutissement d'un long chemin depuis nos débuts jusqu'à aujourd'hui. J'aimerais ici insister sur le rôle de catalyseur qu'a joué l'évaluation, commanditée par le ministère en 2019. Elle symbolise aussi le début d'une nouvelle page de notre histoire, dans un contexte complexe oscillant entre activités terroristes, pandémies et instabilités politiques.

Sans entrer dans le détail, je voudrais présenter brièvement les points forts des deux axes stratégiques au long des 5 années de cet AC :

Axe éducation
Depuis 2006, nous menons des interventions dans le domaine de l'éducation et les résultats obtenus nous ont encouragés à perfectionner notre démarche pour qu'elle soit durable et holistique. Ainsi, nous développerons un modèle d'école bioclimatique et nous projetons construire, rénover ou agrandir 11 écoles primaires ou centres de formations professionnelles, tout en assurant l'accès à l'eau potable, à l'énergie solaire, ainsi qu'aux installations sanitaires. Le renforcement des compétences des enseignants et des gestionnaires d'écoles, ainsi que le reboisement des espaces ne constituent que quelques-unes de nos interventions.

Axe de la protection de l'enfance
Nos actions visent à compléter les efforts de l'État et acteurs locaux pour relever les défis de la protection sociale en général et de la protection de l'enfance en particulier. Notre expérience accumulée depuis 2009 grâce au centre Noomdo et le manque d'acteurs dans le domaine de la protection de l'enfance nous ont amenés à définir cet axe comme axe majeur.
Ainsi, l'action de l'ONG se concrétisera par la distribution de 200 bourses scolaires par an, l'aide à la réinsertion de 140 enfants en danger via le centre Noomdo, la contribution au fonctionnement des services sociaux communaux dans deux villes avec l'accueil de jour et le suivi de nuit des enfants et jeunes vivants dans la rue. Nous aiderons avec 40 AGR par an des familles dont principalement des femmes à retrouver une activité rémunératrice. Enfin, un large volet de sensibilisation et de formation permettra de donner de la visibilité à la question de la vulnérabilité des enfants.

Avant de terminer mon propos, je ne peux éviter la question de la sécurité et de la stabilité au Burkina Faso : la semaine passée, le gouvernement burkinabè a été renversé par un coup d'État. Malgré cette situation nous travaillons sur place main dans la main avec notre partenaire et nous avons grand espoir de dérouler notre programme, car jusqu'à aujourd'hui nous avons su traverser toutes les épreuves ensemble — non sans sueur — mais toujours avec un grand succès.

Je tiens donc à remercier le ministère pour cette marque de confiance, je remercie également tous nos donateurs, bénévoles et collaborateurs sans qui cette aventure ne serait pas possible.

Merci pour votre attention.